

LA QUESTION ENERGETIQUE DANS LA PERSPECTIVE DE L'UNION POUR LA MEDITERRANEE

Intervention à l'occasion de la conférence organisée par
la Fédération de l'Energie sur le thème
« Les énergies de l'avenir et leur contribution au
développement durable »

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Casablanca, le 08 novembre 2007



La question énergétique dans la perspective de l'Union pour la Méditerranée

**Intervention à l'occasion de la conférence organisée par la
Fédération de l'Energie sur le thème
« Les énergies de l'avenir et leur contribution au développement
durable »
Casablanca, le 08 novembre 2007**

1. La Méditerranée : importance, problématiques et perspectives

1.1. Que représente la Méditerranée au niveau mondial ? (21 pays dont la Palestine)

- 7% de la population.
- 12% de la population immigrée.
- 13% du PIB.
- 6% des surfaces émergées de la planète.
- 32% du tourisme international (berceau civilisationnel).
- 30% du fret maritime et 25% du trafic des hydrocarbures.
- 10% des espèces connues de végétaux supérieurs de notre biosphère (la Méditerranée est une écorégion).
- 6% de la production de pétrole et 5% de celle de gaz (Algérie, Egypte, Libye, Tunisie et Syrie).
- 9% de la consommation de l'énergie primaire et 10% de la consommation électrique.
- 7% des émissions de gaz carbonique.

1.2. Les grandes problématiques de la Méditerranée

- Une région hétérogène, caractérisée par une véritable fracture nord/sud sur les plans :
 - ✓ économique : rapport entre les PIB par habitant des pays nord de la Méditerranée et des PSEM de 9,7 (PIB courant) et de 4,1 (PIB en PPA). Le rapport extrême (PIB en PPA) est de 8 entre la France et la Syrie en 2004,
 - ✓ informationnel : rapport de 8 entre l'Italie et l'Algérie en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs d'internet pour 1000 habitants en 2005.
- Un bassin méditerranéen soumis à de multiples tensions :
 - ✓ Une littoralisation développée : le tiers de la population méditerranéenne est concentré dans les régions côtières aussi bien au nord qu'au sud/est (près de 37% de la population urbaine).
 - ✓ Une urbanisation accélérée : évolution du taux d'urbanisation à l'échelle de la Méditerranée de 54% en 1970 à 64% en 2000 pour atteindre 72% en 2025, avec une forte réduction des écarts entre les pays du nord et les PSEM (21% en 1970 à 11% en 2004).
 - ✓ Une forte mobilité des populations (la pression la plus forte vient du facteur humain) pouvant s'intensifier à l'avenir, rendant la situation explosive en cas de politique restrictive de l'immigration en Europe : la population immigrée représente 5,2% de la population des pays méditerranéens contre 3% à l'échelle mondiale (8,4% au nord et 2,7% au sud).
 - ✓ Une dégradation de l'environnement, d'où la nécessité de dépolluer la Méditerranée.
 - ✓ Une rareté des ressources naturelles et de l'eau : environ 3500 m³ par habitant pour la moyenne des pays du nord et beaucoup moins que 1000 m³ par habitant pour les PSEM (en dehors de la Turquie) contre une moyenne mondiale de 6800 m³ par habitant.
- Une croissance économique insuffisante au nord (2,6% pour les 30 dernières années) et au sud (4,3%) malgré l'interdépendance commerciale et économique forte entre les deux rives de la Méditerranée :
 - ✓ Faiblesse des dépenses en recherche & développement au nord (moins de 1,2% du PIB sauf pour la France - 2,2% -) et, surtout, au sud-est (moins de 0,7% du PIB sauf Israël - 4,9% -).
 - ✓ Economie de rente au sud.

- ✓ Transition économique (du rural à l'industriel puis au tertiaire) non achevée dans la plupart des PSEM.
- ✓ Niveau de chômage élevé des jeunes au nord et au sud : généralement supérieur à 10% et pouvant atteindre 20% en Algérie.
- Une situation géopolitique tendue :
 - ✓ Importance des conflits récurrents (500.000 victimes en 20 ans).
 - ✓ Part élevée des dépenses militaires sur la rive est (5,9% du PIB entre 2,4% au niveau mondial).
 - ✓ Crispation des opinions publiques après le 11 septembre 2001 sur des positions identitaires et xénophobes, voire islamophobes.
 - ✓ Montée de l'islamisme radical, dans un contexte marqué au sud-est, par un processus démocratique peu avancé, un niveau élevé d'analphabétisme, une faible participation de la femme et une poussée démographique (2,4% l'an sur les trente dernières années et 1,3% à l'avenir).
- Autres problématiques :
 - ✓ Vieillesse de la population au nord (17,4% de la population a plus de 65 ans contre 5% dans les PSEM).
 - ✓ Défi difficile à relever de l'intégration des populations immigrées...
 - ✓ Désaccords sur l'intégration européenne.
 - ✓ Absence de projet d'intégration au sud de la Méditerranée.

1.3. La nécessité de donner une perspective à la Méditerranée

- **Faire de la Méditerranée une zone de développement durable, de dialogue et de paix.**
- **Résoudre les grandes problématiques de la Méditerranée et relever les défis correspondants.**
- **Réduire les fortes disparités entre le nord et le sud et valoriser les multiples complémentarités entre les deux rives** pour asseoir les bases d'un avenir commun meilleur.
- **Se préparer à un monde qui sera multipolaire**, où la compétition mondiale sera féroce (nécessité de dépasser une taille critique) et où il n'y a pas d'avenir sans intégration pour les pays de la Méditerranée.

1.4. Projet de l'Union pour la Méditerranée

- Motivation : « de la stabilisation du bassin méditerranéen dépend la sécurité et la prospérité du continent européen » selon le Président français.
- Selon l'initiative française :
 - ✓ 15 pays sont concernés : France, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Chypre, Malte, Israël, Egypte, Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Liban, Turquie,
 - ✓ l'Union méditerranéenne ne se fera pas sur le modèle de l'Union européenne sur les plans institutionnel, économique, politique et juridique,
 - ✓ un premier sommet des chefs d'Etats concernés est prévu en juin 2008 en France,
 - ✓ la coopération portera sur une dizaine de projets concrets dont, probablement, celui de l'énergie.
- Pour ce projet salubre, plusieurs incertitudes persistent :
 - ✓ Quelle réponse apporteront les pays européens du sud et la Turquie à l'initiative française ?
 - ✓ Comment réussir la transition entre le partenariat Euromed et la politique européenne de voisinage, d'une part et l'Union Méditerranéenne, d'autre part ?
 - ✓ Faut-il associer, dans une première phase, uniquement les pays de la partie ouest de la Méditerranée ? : la zone géographique orientale étant problématique, son intégration risque de conduire à l'échec du projet de l'Union Méditerranéenne, à l'instar du processus de Barcelone,
 - ✓ Faut-il étendre l'initiative française à la création d'un espace euro-arabe de coopération et de développement durable ?
 - ✓ Quelles questions stratégiques faut-il privilégier dans le cadre d'une coopération pragmatique dont le but est de renforcer les convergences sectorielles et de rétablir la confiance entre les deux rives ?
 - ✓ Le modèle d'intégration européen est-il transposable au bassin méditerranéen ?

2. L'énergie en Méditerranée : situation et enjeux

2.1. La situation énergétique

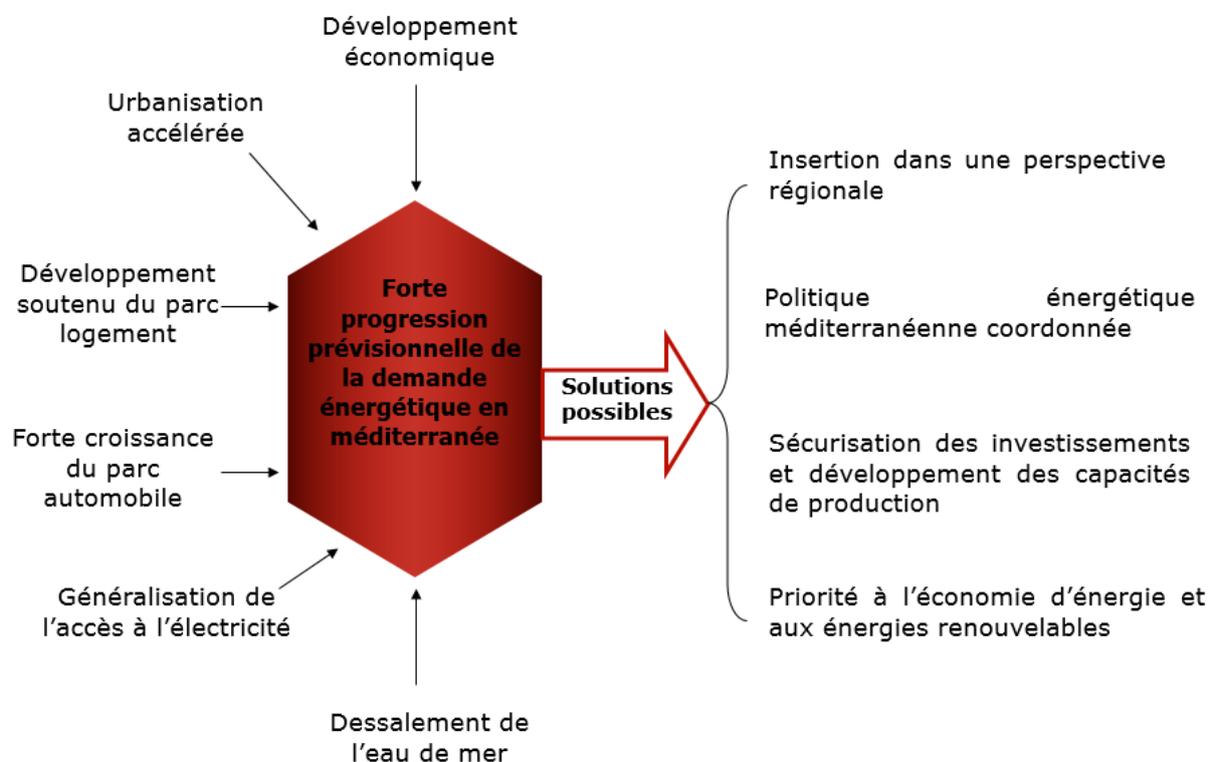
- Une situation énergétique variable d'un pays à l'autre :
 - ✓ Utilisation importante du charbon en Turquie, en Israël et en Grèce.
 - ✓ Recours à plus de 65% au pétrole au Maroc, en Libye, au Liban et en Syrie.
 - ✓ Utilisation intensive du gaz naturel en Algérie (69% du bilan énergétique, en Tunisie (41%), en Egypte (36%) et en Italie (34%).
 - ✓ Importance du nucléaire en France.
- De multiples inégalités :
 - ✓ Entre les pays nord et sud de la Méditerranée : rapport de 3,4 pour la demande d'énergie primaire par habitant (10 entre la France et le Maroc) et de 4 pour la consommation électrique par habitant.
 - ✓ Au sud, entre les pays est et ouest (ressources énergétiques concentrées en Algérie, Libye et Egypte).
- Une aggravation de la dépendance énergétique vis-à-vis de l'extérieur de 21% en 1970 à presque 37% actuellement (71% pour le nord de la Méditerranée) : les pays dépendant de l'extérieur à plus de 80% sont l'Italie, l'Espagne et le Portugal au nord, le Maroc, le Liban et Israël au Sud et à l'Est.
- Un épuisement des réserves pétrolières avant 2025 sauf pour la Libye (Hypothèse à confirmer) au moment où les réserves gazières pourraient suffire pour le 21^{ème} siècle.
- Un accès qui n'est pas généralisé à l'électricité (16 millions de méditerranéens en 2000), particulièrement au Maroc, en Egypte et en Syrie.
- Une croissance soutenue de la demande d'énergie primaire commerciale (2,7% l'an depuis le premier choc pétrolier et 2,1% à l'avenir), particulièrement pour les PSEM (6,1% l'an par le passé et 3,8% l'an d'ici 2025).
- Une augmentation substantielle de la part des PSEM dans la demande énergétique de la Méditerranée : 10% en 1970 à 28% en 2005 pour atteindre 40% en 2025.
- Une forte dépendance des sources d'énergie fossiles : 82% globalement (76% pour le nord et 96% pour les PSEM) avec une forte substitution du pétrole par du gaz naturel (21% du bilan énergétique de la Méditerranée).

- Une faible part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique malgré l'existence d'un potentiel important : moins de 4%, y compris l'hydraulique (hors biomasse).
- Une amélioration limitée de l'efficacité énergétique au nord et au sud (effet d'amélioration du revenu par habitant).

2.2. Les enjeux énergétiques

- Renforcer la capacité des pays méditerranéens à garantir leur approvisionnement :
 - ✓ Sécuriser les investissements énergétiques massifs, particulièrement dans les PSEM.
 - ✓ Faire face au coût onéreux de l'énergie pour les pays non producteurs d'hydrocarbures.
- Développer les capacités de production dans les pays producteurs d'hydrocarbures pour soutenir les exportations et répondre à une demande interne croissante.
- Préparer l'après-pétrole en vue de réussir la transition d'une économie de rente à une économie diversifiée et compétitive.

Les déterminants et les solutions possibles



3. Les suggestions

3.1. Pour une politique méditerranéenne de l'énergie

- **Assurer**, pour une population méditerranéenne qui avoisinera 500 millions d'habitants à l'horizon 2015, **le développement et le bien-être dans des conditions de paix et d'équité.**
- Investir dans l'avenir et **mettre en œuvre une politique énergétique méditerranéenne coordonnée, basée sur quatre priorités fondamentales** :
 - ✓ L'efficacité énergétique (réduire de 1 à 2% l'an l'intensité énergétique).
 - ✓ Le développement des énergies renouvelables (atteindre 7% de la demande totale en énergie en 2015).
 - ✓ L'ancrage d'une culture d'usage tempéré de l'énergie.
 - ✓ La sauvegarde de l'environnement et l'adaptation au changement climatique.
- **Axer la politique de coopération méditerranéenne sur les priorités précédemment définies ainsi que sur les problèmes de régulation et l'étendre à tous les niveaux** (multilatéral, bilatéral, entre opérateurs énergétiques, entre agglomérations urbaines...).
- **Généraliser, dans un avenir proche, l'accès des populations méditerranéennes à l'électricité.**
- **Intensifier la prospection pétrolière et gazière** (la Méditerranée est une région peu prospectée) et l'encourager par le biais d'incitations appropriées.
- **Développer**, pour des raisons de compétitivité, **les interconnexions entre les réseaux électriques.**
- **Ouvrir le secteur de l'énergie au capital privé international** en mettant en place, au préalable, un cadre juridique adéquat (cas de l'électricité et du gaz notamment) et un dispositif de régulation approprié (le désengagement des Etats ne doit pas signifier leur démission).

3.2. Privilégier l'économie d'énergie et les énergies renouvelables

- **Réaliser une économie d'énergie pouvant dépasser 25% de la demande globale dans les pays méditerranéens d'ici à 2025 :**
 - ✓ Améliorer les rendements énergétiques.
 - ✓ Développer la ventilation naturelle, l'isolation pour réduire la très forte croissance de la climatisation.
 - ✓ Réduire la progression de la demande d'énergie du secteur du transport (24 à 33% de la consommation finale d'énergie commerciale) en :
 - développant les transports collectifs en vue d'atténuer l'accroissement soutenu du nombre de véhicules (6,5% l'an dans les PSEM et 2,8% au nord de la Méditerranée),
 - assurant une gestion optimale de l'espace urbain (densification de l'espace urbain, rapprochement des services...).
 - ✓ Généraliser des techniques de construction économes en énergie dans les PSEM où le parc des logements va s'accroître considérablement (33 millions de ménages supplémentaires d'ici à 2025 contre 7 pour les pays du nord).
 - ✓ Privilégier, dans les pays en développement, les procédés économes en énergie lors de l'édification du tissu industriel et de la mise en place des infrastructures.
- **Valoriser dans les PSEM le potentiel de production de l'électricité à partir des énergies renouvelables** et qui est estimé entre 10 et 15% à l'horizon 2020 (hors hydraulique) compte tenu d'un ensoleillement élevé.